



RMC INFO

JOURNAL – Le 18/10/2009 – 09:01:55

CECILE HAUTEFEUILLE

La CNAV, la CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE veut frapper très fort contre les fraudeurs à la Sécu, ceux qui auraient menti pour bénéficier d'une retraite anticipée. Dès demain, 1.200 courriers seront envoyés aux personnes soupçonnées et en tout 12.000 dossiers sont en cours de vérification. Danièle KARNIEWICZ est la présidente CFE-CGC de la CNAV, elle envisage des sanctions très sévères.

DANIELE KARNIEWICZ

Nous sommes à l'heure actuelle sur une position assez dure, qui pourrait nous permettre juridiquement aujourd'hui de dire : les gens qui sont en retraite abusivement, on leur enlève la retraite. On va voir si on le fait ou pas, je veux dire ça, ça sera aussi en discussion avec les ministres. Mais le problème est posé en tout cas.

CECILE HAUTEFEUILLE

Alors ces fraudes sont en quelque sorte un détournement de la loi FILLON de 2003, plus besoin de déclarations d'employeurs mais de simples déclarations sur l'honneur. Du coup, certains en auraient profité pour s'inventer des métiers et partir donc plus tôt en retraite. François CERZO est militant syndical CFDT à la BANQUE POPULAIRE OCCITANE, d'après lui c'est assez simple de fournir ces déclarations et, donc, de détourner la loi.

FRANÇOIS CERZO

Vous avez quelqu'un qui en a marre d'aller travailler, qui a 57 ans, parce que le boulot n'est pas intéressant, parce qu'on ne le fait pas évoluer, qui voit là l'opportunité de cesser son activité et qui connaît plein de gens à qui il peut demander ça, la tentation est grande. 09:03:07FIN{